



05-06



La voie de concertation
en développement
régional et durable

Rapport **annuel**

Table des matières

Message du président et de la direction générale	3
Message du ministre	4
L'équipe de la CRÉ	4
Activités administratives	5
Le conseil d'administration	6
Gestion de fonds	8
Activités structurantes	12
Concertation sectorielle	15
Communication et représentation	19



Message du président et de la direction générale



La Conférence régionale des élus a terminé sa deuxième année d'opération depuis la mise en application de la loi 34. Il va sans dire que nous avons assisté à la consolidation de cette instance de concertation régionale. En effet, la CRÉ s'est impliquée dans différents projets, comités et commissions afin de soutenir et contribuer au développement social, économique, culturel, communautaire et environnemental de la région. À titre d'exemple, le dossier du corridor patrimonial de la rivière Richelieu et des Fêtes du 400^{ième} anniversaire de Champlain a occupé une large place durant la dernière année. Ce dossier est considéré très important pour la CRÉ, en raison de la présence de la rivière Richelieu et tout son potentiel patrimonial et culturel, mais aussi pour son historique dont on commémorera le passage de Champlain en 2009. Enfin, la CRÉ a su également appuyer bon nombre de dossiers et d'organismes auprès des instances gouvernementales dans l'intérêt des collectivités et des industries de la région.

L'année 2005-2006 se démarque par différentes réalisations d'importance, notamment l'adoption des stratégies découlant du plan quinquennal de développement durable (PQDD), l'obtention d'un financement à la mesure de nos ambitions et enfin, la mise en place de leviers régionaux.

En effet, au terme des consultations locales, le conseil d'administration a déterminé trois axes d'intervention qui sont basés sur le concept de développement durable intégrant les trois notions indissociables que sont l'économie, le social et l'environnement. En lien avec les orientations priorisées, la CRÉ a ciblé de nombreuses stratégies ayant fait l'objet d'un consensus. Afin de déterminer les moyens d'action qui assureront la mise en œuvre du plan quinquennal, la CRÉ a mis en place trois commissions rattachées à chacun des axes d'intervention.

Par ailleurs, le dossier de la régionalisation a retenu notre attention et particulièrement en fin d'année budgétaire. En ce sens, le gouvernement a annoncé plusieurs mesures qui confirment sa volonté de donner plus d'autonomie aux régions. À cet effet, la bonne nouvelle est, sans aucun doute, la hausse significative du financement accordé aux trois CRÉ de la Montérégie. De plus, l'acquisition des outils et des moyens tels que l'obtention des données statistiques de même que l'adaptation des interventions des organismes régionaux aux réalités et besoins particuliers des CRÉ, constituent également des éléments qui présagent un premier pas vers la reconnaissance de notre territoire comme étant une région à part entière avec l'ensemble de ses leviers de développement.

D'autre part, la CRÉ a donné son appui à deux plans d'action provenant de secteurs qui sont parmi les six créneaux d'excellence reconnus en Montérégie, soit le bioalimentaire et la fabrication à haute valeur ajoutée de composantes microélectroniques. Notons également la mise sur pied de trois des quatre FIER Régions qui permettront à la Montérégie Est de créer une véritable synergie nécessaire au développement économique et aux créneaux d'expertise régionaux.

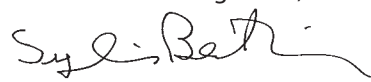
Enfin, nous tenons à remercier sincèrement toute l'équipe de la CRÉ Montérégie Est, sans qui la CRÉ n'aurait pas atteint de pareils résultats. Cette équipe dynamique assure le développement harmonieux et fructueux de notre région. Nous tenons également à remercier l'ensemble des partenaires socioéconomiques du milieu ainsi que les directions régionales des différents ministères pour leur engagement et l'intérêt qu'ils ont démontré sur plusieurs sujets, notamment dans le cadre des travaux des commissions.

En terminant, nous sommes convaincus que notre territoire bénéficie d'une expertise et d'une volonté certaine de prendre en main son développement et tire profit de la capacité de sa population qui l'habite à se démarquer à tous points de vue sur l'échiquier provincial.

Le président,

Le directeur général,


Arthur Fauteux


Sylvain Berthiaume

Message du ministre responsable de la région de la Montérégie

Un engagement à soutenir l'essor de notre région



Vous vous apprêtez à lire le rapport annuel 2005-2006 de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Montérégie Est, l'un des partenaires essentiels du développement économique, social et culturel de notre région.

Le gouvernement du Québec croit fermement que les régions peuvent devenir les maîtres d'œuvre de leur prospérité. En effet, ce sont elles qui connaissent le mieux leurs besoins et qui sont les plus à même de mobiliser les intervenants du milieu autour de tout projet de développement. Les réalisations de la Conférence pour l'année qui vient de s'écouler nous en fournissent la preuve.

La CRÉ de la Montérégie Est s'engage à soutenir résolument l'essor de notre région, notamment par son implication active dans l'organisation des services de formation professionnelle et technique sur son territoire. Je tiens à féliciter ses membres pour la qualité du travail accompli et à les remercier de leur engagement envers la communauté montérégienne.

Le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre responsable de la région de la Montérégie,


Jean-Marc Fournier

Québec 

L'équipe de la CRÉ

De nouvelles ressources

La CRÉ Montérégie Est a élargi son équipe en embauchant deux nouvelles ressources. Ainsi, Mme Stéphanie Jetté, conseillère en développement, a pris en charge les dossiers socioéconomiques tandis que Mme Linda Dionne, adjointe administrative, vient seconder l'équipe, notamment en assumant les tâches reliées au secrétariat et à l'administration.

Par ailleurs, les CRÉ de la Montérégie ont convenu de poursuivre l'embauche de la ressource professionnelle dédiée à la condition féminine pour une durée de trois mois, soit du 2 janvier au 31 mars 2006. Mme Annie Morin, conseillère en développement, a reçu le mandat de mettre en place un comité Femmes et développement régional et finaliser les projets issus de l'entente spécifique en matière de condition féminine, laquelle se terminait en décembre 2005.

Par le biais du programme « Placement Carrière Été », la CRÉ a embauché Mme Katerine Fortin Lacasse qui a occupé le poste d'agente de développement pendant huit semaines. Cette dernière a effectué des recherches statistiques et démographiques afin que l'organisme puisse s'outiller davantage pour la réalisation d'un profil socioéconomique propre à son territoire de desserte.

Sylvain Berthiaume
Directeur général

Nathalie Ward
Conseillère en développement

Stéphanie Jetté
Conseillère en développement

Annie Morin
Conseillère en développement

Viviane Tardif
Adjointe à la direction générale/comptable

Linda Dionne
Adjointe administrative

Georgette Tremblay
Adjointe administrative

Activités administratives

Révision des règles de régie interne

Le conseil d'administration a procédé à une révision des règles de régie interne de la CRÉ, lesquelles avaient été adoptées lors de la création de l'organisme en mai 2004. Ainsi, certains articles ont été revus afin de les rendre plus clairs et compréhensibles. Le conseil d'administration s'est également questionné sur la présence de substituts au sein de la CRÉ. Dans ce cadre, les règles de régie interne ont été modifiées afin que les élus siégeant au conseil d'administration puissent désigner, par voix de résolution de leur municipalité, des substituts non votants, à titre d'observateur, et ce, pour une période de deux ans afin de les remplacer en cas d'absence. De plus, le conseil d'administration a pris une résolution demandant, à la ministre des Affaires municipales et des Régions, de revoir la législation pour que les régions puissent elles-mêmes convenir de la meilleure procédure à suivre quant à la nomination de membres élus substituts au sein du conseil d'administration des CRÉ. En effet, la loi prévoit que seuls les maires et mairesses suppléants(es) peuvent avoir droit de vote lorsqu'ils remplacent un membre élu.

Financement de la CRÉ

En 2005, la ministre des Affaires municipales et des Régions a confirmé le renouvellement du financement de la CRÉ Montérégie Est pour une période de trois ans, à compter de 2005-2006.

D'autre part, l'organisme a poursuivi ses représentations auprès des autorités gouvernementales afin que le financement de la CRÉ soit revu à la hausse. Ces démarches ont porté des fruits puisque lors de la présentation du budget 2006-2007 du gouvernement du Québec, chacune des CRÉ de la Montérégie s'est vu octroyer un budget de 1.5 million de dollars pour l'année financière 2006-2007, assorti d'une bonification de 10 %. Cela constitue donc une augmentation d'environ 650 000 \$ par rapport au budget annuel dont elles disposaient depuis leur création par le gouvernement du Québec en 2004.

Demande de révision territoriale de la direction régionale du MAPAQ

En tant qu'interlocutrice privilégiée du gouvernement en matière de concertation et de développement régional et afin de faciliter la concertation sur son territoire, la CRÉ Montérégie Est a demandé au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation de revoir le découpage territorial de ses directions régionales en Montérégie afin que celles-ci s'harmonisent davantage aux territoires des CRÉ de la région.



Loisir et sport Montérégie

La CRÉ Montérégie Est a accepté la proposition de Loisir et Sport Montérégie à l'effet que ce dernier poursuive son mandat en assumant les fonctions inhérentes à la mission régionale ainsi que la gestion des programmes nationaux en la matière. Du même coup, la CRÉ a reconnu Loisir et Sport Montérégie en tant qu'organisme sectoriel de concertation sur le territoire, et ce, pour la période de transition que nécessite l'adaptation des organismes sectoriels montérégiens à la nouvelle réalité de concertation sur la base territoriale des CRÉ.

Forum jeunesse Montérégie

Le 29 mars 2006, le gouvernement du Québec a annoncé la création de trois forums jeunesse en Montérégie, soit un par territoire de CRÉ. Par le fait même, le gouvernement a octroyé une bonification de 795 000 \$ de l'enveloppe budgétaire triennale. Ce budget permettra de continuer à soutenir les jeunes, mais surtout, de mieux cibler les particularités et les priorités d'action propres à chacun des territoires de CRÉ.



Le conseil d'administration

Rencontres du conseil d'administration et du comité exécutif

Au cours de l'année 2005-2006, la CRÉ a tenu sept rencontres régulières du conseil d'administration ainsi qu'une assemblée spéciale, laquelle visait principalement à présenter et adopter les stratégies du Plan quinquennal de développement durable (PQDD) de l'organisme.

Tout comme l'année dernière, le lieu des rencontres alternait d'une MRC à l'autre de manière à mieux connaître l'ensemble de la grande région que constitue le territoire de desserte de la CRÉ Montérégie Est. Pour sa part, le comité exécutif a tenu sept rencontres à même les locaux de l'organisme.

Par ailleurs, l'année 2005-2006 aura été une année de changements au plan municipal. En effet, suite aux élections municipales du 6 novembre 2005, c'est tout près de 19 maires et mairesses qui ont dû céder leur place au sein du conseil d'administration.

Dans ce cadre, la CRÉ Montérégie Est tient à remercier l'ensemble des administratrices et administrateurs sortants qui, par leur dévouement et leur implication, ont su assurer la transition et ainsi mener à bien l'implantation de l'organisme.

- Michel Barrette, maire, Dunham
- Marcel Bédard, maire, Beloeil
- Pierre Bourbonnais, maire, Chambly
- Louis Choinière, maire, Canton de Granby
- Maurice Coutu, maire, Acton Vale
- Michel Daviau, préfet, MRC Les Maskoutains
- Guy Dubé, maire, Otterburn Park
- Jean-Paul Forand, maire, Canton de Shefford
- Bernard Gagnon, maire, Saint-Basile-le-Grand
- Richard Gauthier, préfet, MRC Acton
- Gilles Groulx, maire, Saint-Joachim-de-Shefford
- Raymond Guertin, maire, Richelieu
- Rosaire Houle, préfet, MRC Rouville
- Jocelyne Lecavalier, mairesse, Carignan
- Yvon Major, préfet, MRC de Lajemmerais
- L. Paul Masse, maire, Waterloo
- Jacques Moreau, maire, Verchères
- Kathleen Nault, affaires
- Guy Racine, préfet, MRC de La Haute-Yamaska
- Jean Robert, maire, Varennes
- Chantal D'Auteuil, environnement
- Raymond Roy, science
- Bernard Landry, député de Verchères
- Michel Couturier, ministère du Développement économique régional et de la Recherche (MDERR)

Comité exécutif

Président

Arthur Fauteux, préfet, MRC Brome-Missisquoi

1er Vice-Président

Gilles Dolbec, préfet, MRC Le Haut-Richelieu

2e Vice-Présidente

Susie Dubois, préfet, MRC Rouville

Trésorier

Gilles Plante, préfet, MRC de La Vallée-du-Richelieu

Secrétaire

Claude Bernier, maire, Saint-Hyacinthe

Administratrices / Administrateurs

Suzanne Chartrand, Éducation

Guylaine Maltais, Condition féminine

Claude Marchesseault, Loisir et sport

Suzanne Roy, préfète, MRC de Lajemmerais

Marcel Robert, maire, Sorel-Tracy

Huguette Saint-Pierre Beaulac, préfet, MRC Acton

Paul Sarrazin, préfet, MRC de La Haute-Yamaska

Observateurs

Robert Sabourin, Ministère des Affaires municipales et des Régions

Représentation des secteurs socioéconomiques au conseil d'administration

Le conseil d'administration de la CRÉ a revu à la hausse l'ensemble des postes dédiés aux différents secteurs socioéconomiques, et ce, afin que chaque milieu puisse être représenté au sein de l'organisme. Ainsi, le nombre initial qui était de 12 personnes a été porté à 17. Le conseil d'administration a donc retenu les secteurs de la culture, du tourisme, de la jeunesse, de l'éducation, de l'environnement, de l'économie, de la condition féminine, du loisir et sport, de la santé, des affaires, de la science, de l'agriculture, de l'éducation supérieure, des aînés, de l'immigration, de l'économie sociale et du communautaire.

Conseil d'administration

Secteur municipal

Robert Bergeron, maire, Saint-Pie
Claude Bernier, maire, Saint-Hyacinthe
Yvon Boucher, maire, Saint-Césaire
Michel Carrières, maire, Saint-Basile-le-Grand
Robert Compagnat, maire, Canton de Granby
Suzanne Dansereau, mairesse, Contrecoeur
Gilles Dolbec, préfet, MRC Le Haut-Richelieu
Susie Dubois, préfet, MRC Rouville
Juliette Dupuis, mairesse, Acton Vale
Arthur Fauteux, préfet, MRC Brome-Missisquoi
Claude Fradet, maire, Verchères
Michel Gilbert, maire, Mont-Saint-Hilaire
Yves Gosselin, maire, Canton de Shefford
Richard Goulet, maire, Granby
Olivar Gravel, préfet, MRC du Bas-Richelieu
Jean-Robert Grenier, maire, Calixa-Lavallée
Josef Hüsler, maire, Farnham
Réal Jeannotte, maire, Beloeil
Simon Lacoste, maire, Saint-Amable
Jacques Ladouceur, maire, Richelieu
Denis Lavoie, maire, Chambly
Jean-Guy Legendre, maire, Carignan
Michel Marchand, maire, Marieville
Christiane Marcoux, conseillère, Saint-Jean-sur-Richelieu
Francine Morin, préfète, MRC Les Maskoutains
Gilles Plante, préfet, MRC de La Vallée-du-Richelieu
Marcel Poirier, maire, Dunham
Pauline Quinlan, mairesse, Bromont
Marcel Robert, maire, Sorel-Tracy
Suzanne Roy, préfète, MRC de Lajemmerais
Pascal Russell, maire, Waterloo
Paul Sarrazin, préfet, MRC de La Haute-Yamaska
Gérard Schafroth, maire, Otterburn Park
Huguette Saint-Pierre Beaulac, préfet, MRC Acton
Michel Tremblay, maire, Varennes
Richard Wisdom, maire, Lac-Brome

Secteurs socioéconomiques

Richard Blackburn, Culture
Diane Bouchard, Tourisme
Benoît Bouffard, Jeunesse
Serge Brasset, Éducation supérieure
Suzanne Chartrand, Éducation
Johanne Delage, Immigration
René-Jean Fournier, Aînés
René Giard, Santé
Sylvie Lacroix, Économie
Guylaine Maltais, Condition féminine
Claude Marchesseault, Loisir et sport
Richard Marois, Environnement
Kathleen Neault, Affaires
Jean Sirois, Science
René Walaszczyk, Agricole

Postes vacants à combler

Économie sociale
Communautaire

Députation

Claude Boucher, Député de Johnson
Bernard Brodeur, Député de Shefford
Jean-Pierre Charbonneau, Député de Borduas
André Chenail, Député de Huntingdon
Léandre Dion, Député de Saint-Hyacinthe
Stéphane Bergeron, Député de Verchères
Diane Legault, Députée de Chambly
Pierre Moreau, Député de Marguerite-d'Youville
Jean-Pierre Paquin, Député de Saint-Jean
Pierre Paradis, Député de Brome-Missisquoi
Jean Rioux, Député d'Iberville
Sylvain Simard, Député de Richelieu

Observateurs

Jean-Marc Jacques
Bureau du ministre Jean-Marc Fournier
Robert Sabourin
Ministère des Affaires municipales et des Régions

Gestion de fonds

Fonds de développement régional (FDR) - Montérégie Est

Le Fonds de développement régional (FDR) est un outil financier permettant à la CRÉ de la Montérégie Est de contribuer financièrement aux ententes spécifiques et à certains projets d'envergure provenant d'organismes à vocation régionale (autrefois appelés les projets régionaux structurants). Ces projets doivent répondre aux stratégies identifiées et priorisées dans le cadre du Plan quinquennal de développement durable ainsi qu'aux moyens d'action qui seront ciblés par les commissions. Compte tenu que le plan d'action est en processus de réalisation, la CRÉ a imposé un moratoire sur l'attribution de ce fonds. Toutefois, parce que le développement régional commande une certaine dose d'opportunisme, la CRÉ a financé des projets ayant une incidence directe et immédiate sur son développement ainsi que d'autres qui, sans ce financement, n'auraient pu voir le jour.

Liste des projets et des engagements pris au cours de l'année 2005-2006

Projet	Subvention
Service d'exportation de la Montérégie Est	120 000 \$
Conseil de développement du bioalimentaire de la Montérégie	50 000 \$
Fonds franco-québécois de coopération décentralisée	4 000
Théâtre de la Dame de Cœur	10 000 \$
Cité de la biotechnologie (Tribiotec)	7 500 \$
Salon de l'entrepreneuriat féminin	5 000 \$
Marché de la défense, sécurité civile et commerciale	2 500 \$
Québec-Vermont Transparent Border Initiative	8 000 \$
TOTAL	207 000 \$

Fonds de gestion - suivi CRDM

Conformément au protocole d'entente intervenu entre les trois CRÉ de la Montérégie, la gestion des droits et obligations relatifs au Fonds de développement régional (FDR) et au Fonds d'aide aux entreprises (FAE) que gérait le CRDM lors de sa dissolution, a été transférée à la CRÉ Montérégie Est, et ce, pour l'ensemble des projets de la Montérégie. Les projets financés dans le cadre du FDR sont de nature structurante ou découlent des ententes spécifiques alors que le FAE est composé de différentes garanties de prêts aux entreprises.

En ce qui concerne le Fonds de diversification économique des régions (FDÉR) qui offrait des subventions pour favoriser le démarrage des entreprises privées ou à but non lucratif, celui-ci a été intégré au Fonds de développement régional (FDR) en 2003. Toutefois, afin de faciliter le suivi et la gestion, ces deux programmes sont traités distinctement.

Ainsi, au cours de l'année 2005-2006, la CRÉ Montérégie Est a assuré le suivi et les versements pour les projets en cours sur l'ensemble du territoire de la Montérégie.

Fonds de développement régional (FDR)

Au cours de l'année financière 2005-2006, 24 projets étaient en suivi. Une somme de 353 500 \$ a été versée à même le FDR.

Répartition par territoire de CRÉ :

Territoire	Nbre	Montant
Montérégie Est	9	16 225 \$
Vallée du Haut-Saint-Laurent	3	35 380 \$
Longueuil	7	68 000 \$
Régional (dont 3 ententes spécifiques)		60 000 \$
• Condition féminine	5	77 000 \$
• Culture		96 895 \$
• AGRISO		0 \$
TOTAL	24	353 500 \$

Fonds de diversification économique des régions (FDÉR)

Pour l'année financière 2005-2006, une somme de 256 723 \$ a été versée pour un total de 19 projets en suivi.

Répartition par territoire de CRÉ :

Territoire	Nbre	Montant
Montérégie Est (dont 1 entente spécifique)	9	132 473 \$
• Tourisme		74 250 \$
Vallée du Haut-Saint-Laurent	4	25 000 \$
Longueuil	3	0 \$
Régional	3	25 000 \$
TOTAL	19	256 723 \$

Fonds d'aide aux entreprises (FAE)

Au 31 mars 2006, il y avait trois dossiers en suivi pour des garanties de prêts totalisant 58 048 \$.

Répartition par territoire de CRÉ :

Territoire	Nbre	Montant
Longueuil	1	5 000 \$
Montérégie Est	2	53 048 \$
TOTAL	3	58 048 \$

Projets et ententes spécifiques



Développement bioalimentaire

En août 2005, la CRÉ a conclu une entente spécifique de régionalisation sur le développement du secteur bioalimentaire avec le Conseil de développement du bioalimentaire de la Montérégie (CDBM), le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), le ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR) ainsi que le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE). Cette entente, où la CRÉ a injecté 50 000 \$, avait pour objectif de permettre aux intervenants et organismes du secteur bioalimentaire de la Montérégie Est de mettre en œuvre des moyens d'action inhérents à la réalisation des objectifs stratégiques priorisés dans le cadre du Plan quinquennal de développement durable (PQDD) en conformité avec le plan d'action du CDBM.

Immigration

Suite à une concertation auprès des partenaires provenant du milieu de l'immigration en Montérégie Est, à laquelle a participé la CRÉ, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles a lancé son Plan d'action triennal en matière d'immigration intitulé « *Des valeurs partagées, des intérêts communs* » en novembre 2005. Par ailleurs, l'intégration des immigrants à la société locale ne pouvait se faire seule. Ainsi, en Montérégie Est, on dénombre la présence de trois pôles majeurs en immigration soit : Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Hyacinthe et Granby. Ces trois pôles sont supportés par des ressources incontournables qui offrent un service de choix aux immigrants, et ce, en termes d'accueil et d'intégration au sein de la communauté.

De plus, le territoire de la Montérégie Est n'échappe pas à la réalité à laquelle est confrontée la société québécoise en ce qui a trait à la décroissance démographique, au vieillissement de la population et à la pénurie de main-d'œuvre. La CRÉ a donc reconnu l'importance de l'immigration comme un apport majeur au redressement démographique, à la prospérité économique et à l'ouverture sur le monde qui s'est traduit concrètement par la réalisation du plan d'action en matière d'immigration. S'harmonisant avec les orientations du ministère, celui-ci vise à signer une entente spécifique en immigration au cours de l'année 2006. Au total, neuf (9) partenaires, incluant la CRÉ, dont quatre (4) ministères, trois (3) municipalités régionales de comté et le Conseil régional des partenaires du marché du travail participent à cette entente spécifique pour une enveloppe budgétaire minimum de 400 000 dollars sur trois années. Cette somme servira à financer de nouveaux projets afin de soutenir les organisations oeuvrant dans ce secteur d'activité en Montérégie Est.

Femmes et développement régional

La CRÉ a tenu une rencontre d'information, le 6 mars 2006, visant à mettre en place un comité consultatif permanent Femmes et développement régional. Une première liste de membres de ce nouveau comité a été adoptée par le conseil d'administration. Ce dernier a également accepté de retenir les services d'une ressource professionnelle pour une durée de quatre (4) mois, soit du 1^{er} avril au 31 juillet 2006. Ses mandats consisteront à consolider le comité, à élaborer un plan d'action en lien avec les stratégies issues du Plan quinquennal de développement durable (PQDD) de la Montérégie Est, à identifier des projets pouvant faire l'objet de signature d'une entente spécifique et à négocier avec des ministères et partenaires du milieu pour maximiser les retombées de l'entente.

Exportation

Le conseil d'administration de la CRÉ a accordé, au Service d'exportation Montérégie Est, une aide financière de 120 000 \$ pour les années 2004 à 2006. Cette aide a permis à l'organisme de voir le jour en offrant un service de première ligne à l'exportation aux entreprises de la Montérégie Est, de fournir un support technique de préparation à l'exportation pour les entreprises novices mais également un support technique de diversification des marchés pour les entreprises exportatrices, et ce, conformément aux nouveaux objectifs gouvernementaux à l'égard du soutien à l'exportation.

D'autre part, la CRÉ a mandaté le Service d'exportation Montérégie Est pour l'internationalisation du territoire, incluant l'accueil international qui est un mandat complémentaire et débordant du cadre du soutien de première ligne à l'exportation. La CRÉ a également appuyé le projet de site Internet pour promouvoir la Montérégie Est au plan international, lequel permettra notamment de mettre en ligne le Guide du savoir-faire et le Répertoire des agents d'internationalisation de la région.

Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - Volet II



Agence forestière de la Montérégie

Pour l'année 2005-2006, la CRÉ Montérégie Est a délégué l'Agence forestière de la Montérégie (AFM) pour assurer la gestion complète du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (PMVRMF – Volet II). Dans ce cadre, le conseil d'administration a soutenu l'Agence dans ses actions en vue de la réalisation de son mandat, soit par :



- L'appui à l'AFM dans ses démarches, auprès du gouvernement, pour l'obtention de fonds supplémentaires pour le Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées et pour l'intensification de la sylviculture en Montérégie.
- L'adoption du plan d'action triennal pour atténuer les impacts de la baisse des possibilités ligneuses en forêt publique et dynamiser le secteur forestier réalisé par l'AFM, lequel nécessitait des investissements de 1 344 350 \$ pour le territoire de la Montérégie Est.
- L'adoption du rapport annuel 2004-2005 présenté par l'AFM et déposé au ministre des Ressources naturelles et de la Faune.
- L'approbation des versements pour l'aide financière pour l'ensemble des projets retenus par le Comité de sélection.
- La nomination, pour le territoire de la Montérégie Est, de l'AFM comme délégataire du PMVRMF – volet II pour l'année 2006-2007 en plus d'autoriser l'AFM à procéder à l'appel de projets 2006-2007 sur l'ensemble de la Montérégie.
- L'autorisation à l'AFM d'utiliser le surplus accumulé du PMVRMF – Volet II pour réaliser des travaux sylvicoles en lien avec le plan d'action présenté au ministre Corbeil et adoption de la programmation ainsi que la ventilation des coûts des projets spéciaux de travaux sylvicoles.

24 projets pour un total de 649 235 \$

Approbation des projets

Tableau 1 : Projets d'acquisition de connaissance et de recherche

Projet	Promoteur	Coût total du projet	Montant accordé par le comité
Conditions de croissance et réponses des feuillus selon différentes stratégies de régénération par la plantation	Institut de recherche en biologie végétale	64 613 \$	39 796 \$
Transfert de connaissances et formation pour la protection et la mise en valeur des boisés de la MRC de La Vallée-du-Richelieu	Centre de la Nature du mont Saint-Hilaire	56 098 \$	27 923 \$
Protection du pourtour du parc national du mont Saint-Bruno et de ses corridors forestiers	Nature-Action	144 422 \$	48 000 \$
Plan de conservation et de gestion & éducation dans le massif forestier des monts Sutton	Corridor Appalachien	39 590 \$	23 610 \$
Nutrition et croissance comparées de différents peupliers hybrides sur des dépôts marginaux pour l'agriculture	Institut de recherche en biologie végétale	62 078 \$	47 053 \$
Suivi sur des plantations d'automne de 2004	Fédération UPA Saint-Jean-Valleyfield	11 562 \$	10 013 \$
Sous-total		378 363 \$	196 395 \$

Tableau 2 : Projets réguliers

Projet	Promoteur	Coût total du projet	Montant accordé par le comité
Table régionale de concertation en recherche, développement et transfert technologique forestier de la Montérégie	Agence forestière de la Montérégie	37 006 \$	19 397 \$
Aménagements forestiers des berges de la rivière aux Brochets	Corporation Bassin Versant Baie Missisquoi	51 216 \$	38 923 \$
Projet de plantation de peupliers hybrides en Montérégie	Agence forestière de la Montérégie	59 947 \$	44 361 \$
Restauration des écosystèmes forestiers exceptionnels du mont Saint-Hilaire	Centre de la Nature du mont Saint-Hilaire	118 875 \$	60 065 \$
Mise en valeur de la ceinture de randonnée du mont Brome	Les Amis des sentiers de Bromont	83 631 \$	48 060 \$
Harmonisation de l'utilisation des sentiers du mont Rougemont	Association pour la protection et le développement durable du mont Rougemont	76 363 \$	45 699 \$
Colloque sur les 101 produits de la forêt	Fédération UPA Saint-Jean-Valleyfield	33 349 \$	10 000 \$
Restauration d'une section de la bande riveraine du ruisseau Castagne	Les Amis de la Tourbière de St-Joachim-de-Shefford	29 764 \$	25 265 \$
Restauration d'une section de la bande riveraine d'un tributaire du lac Waterloo	Les Ami(e)s du bassin versant du lac Waterloo	28 557 \$	25 005 \$
Parc de la Seigneurie de Ramezay	Comité consultatif du Parc	66 965 \$	13 438 \$
Réaménagement et valorisation d'excursion sur le sentier de l'Estrée (phase 2)	Les Sentiers de L'Estrée inc.	33 420 \$	25 000 \$
Aménagement du Parc Call's Mills et protection de sa pinède	La Ville de Lac Brome	22 069 \$	10 388 \$
Programme éducatif sur le milieu forestier et sa gestion intégrée	Comité des citoyens de Pointe-Fortune	17 173 \$	9 805 \$
La forêt à l'école	Association forestière des Cantons de l'Est	15 606 \$	13 700 \$
Aménagement du corridor de l'axe #4 de la Route verte	MRC de Brome-Missisquoi	9 458 \$	7 850 \$
Diffusion du guide de martelage forêt-faune adapté aux forêts privées	Le Groupe Desfor	7 273 \$	4 337 \$
Revalorisation et assainissement de bandes boisées existantes en territoire agricole pour la récolte de matière ligneuse et de corridor faunique	Fédération UPA Saint-Jean-Valleyfield	27 514 \$	24 763 \$
Consolidation du réseau récréatif	Municipalité de Rigaud	36 946 \$	26 784 \$
Sous-total		755 132 \$	452 840 \$
TOTAL		1 133 495 \$	649 235 \$

À la suite de l'exercice de priorisation, le comité de sélection recommandait :

- Que 25 % de l'enveloppe soit octroyée aux projets d'acquisition de connaissance et de recherche en respectant les recommandations de la Table ;
- Que 75 % de l'enveloppe soit allouée au financement des projets en respectant l'ordre de priorisation ;
- Que la portion de l'enveloppe restante soit destinée à combler le manque de financement des projets d'acquisition de connaissance et de recherche ayant obtenu la note de passage (ce qui peut résulter à un dépassement du plafond de 25%).

Activités structurantes

Projets structurants

Plan quinquennal de développement durable

Le conseil d'administration a procédé à l'adoption des stratégies du Plan quinquennal de développement durable (PQDD) en octobre 2005 suite à un processus rigoureux de consultation et de concertation sur l'ensemble des neuf (9) MRC réparties sur le territoire de la Montérégie Est. La réalisation de ce document aura permis de dégager une nouvelle approche de développement qui fait consensus, soit celle du développement durable.

Le plan quinquennal a été conçu autour de trois grands axes d'intervention qui ont été identifiés en lien avec trois notions indissociables, à savoir : La dimension environnementale qui caractérise le milieu de vie, la dimension sociale qui représente le mode de vie et enfin, la dimension économique qui constitue le niveau de vie. On a également identifié six (6) éléments intégrateurs qui servent à conditionner de façon transversale ces axes puisqu'ils s'appliqueront sur l'ensemble des actions qui seront menées par la CRÉ. On y retrouve aussi 22 orientations et près de 56 stratégies considérées comme prioritaires dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action.

À cet effet, la CRÉ a institué trois (3) commissions en lien avec chacune des dimensions du développement durable. Le mandat de celles-ci consiste à identifier et prioriser les moyens d'action qui répondront aux différentes stratégies retenues. Les membres de ces trois commissions ont entamé leurs travaux en janvier 2006.

Mise en place de 3 FIER Régions

La CRÉ Montérégie Est a appuyé et soutenu la mise en place de trois Fonds d'intervention économique régional (FIER) sur son territoire, soit les FIER Régions de la Montestrie, du Bas-Richelieu et du Haut-Richelieu. Ce Fonds se veut un outil particulièrement adapté aux réalités économiques propres à chacune des régions, à leurs choix de priorités en plus d'être un soutien aux initiatives d'investisseurs.

Fonds franco-québécois de coopération décentralisée

Le conseil d'administration de la CRÉ Montérégie Est a autorisé un investissement de 4 000 \$ pour le projet de « Valorisation des produits agroalimentaires bénéficiant d'une indication d'origine » présenté dans le cadre du Fonds franco-québécois de coopération décentralisée. Rappelons que ce fonds a été créé pour donner suite à la volonté des Premiers ministres de la France et du Québec d'appuyer financièrement le développement de projets d'intérêt commun issus des communautés.



Corridor patrimonial et Fêtes du 400^e de 2009

Depuis quelques années, le projet de reconnaissance de la rivière Richelieu comme corridor patrimonial était en suspend. Celui-ci est maintenant relancé par le biais de l'un des grands dossiers structurants de la CRÉ Montérégie Est, soit celui de la commémoration des Fêtes du 400^e anniversaire du passage de Samuel de Champlain de 2009.

En 2008, avec la venue des Fêtes du 400^e anniversaire de la Fondation de la Ville de Québec, il est incontournable que le territoire de la Montérégie Est, et plus précisément, les trente-six (36) villes et municipalités longeant les abords de la rivière Richelieu, puissent prendre le relais en 2009. Celles-ci pourront alors assurer une continuité à ce grand événement en offrant une programmation des plus intéressantes, enrichissantes et de haut niveau et en réalisant des activités structurées auprès d'une clientèle à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale. En effet, l'objectif des Fêtes du 400^e de 2009 consiste à promouvoir le développement socioéconomique de la région par le biais d'activités récréotouristiques, agrotouristiques, culturelles et patrimoniales qui seront axées sur différents thèmes qui caractérisent la région, et aussi, d'établir les assises du corridor patrimonial.

Le rôle de la CRÉ est de devenir l'organisme centralisateur et porteur de projets à la fois pour les Fêtes du 400^e de 2009 et pour le corridor patrimonial. Pour ce faire, déjà la CRÉ a mis en place deux comités regroupant chacun une quarantaine de personnes issues du milieu municipal, des loisirs, du tourisme et de la culture.

D'autre part, ces deux projets majeurs, soulignons-le, sont en partenariat avec les États-Unis, et plus précisément les États du Vermont et de New York. À cet effet, une entente de coopération a été signée entre la Conférence régionale des élus de la Montérégie Est (Québec) et Lakes to Locks Passage inc. (New York) lors du 3^e Sommet économique tenu à Albany, le 5 octobre dernier.



En outre, des millions de dollars en retombées économiques pourront être générés par le biais de ces deux projets d'envergure sur le territoire. Une grande synergie règne entre la CRÉ et les partenaires américains afin d'entreprendre une action concertée face à la réalisation d'une programmation pour les Fêtes de 2009 et à la mise en place permanente du corridor patrimonial.

Appui à des projets pour la région

Cégep de Granby – Haute-Yamaska

En juin 2005, le Cégep de Granby a sollicité un appui pour l'ajout de nouveaux programmes de formation. Ainsi, la CRÉ a demandé au gouvernement du Québec de :

- Prendre en considération les besoins de formation de la MRC Haute-Yamaska, notamment dans le secteur de la santé, et des autres besoins actuels et futurs des employeurs et entreprises de la région
- Donner suite à la demande d'autorisation du Cégep de Granby/Haute-Yamaska pour le programme de « Technique en réadaptation physique »
- Reconnaître que le besoin de formation dans le domaine de la chanson en est un au niveau national
- Reconnaître l'École nationale de la chanson afin qu'elle puisse obtenir un véritable statut de son secteur d'activité
- D'inscrire l'École nationale de la chanson dans les priorités du ministère

Coopérative de solidarité d'aide à domicile

Le Cartel des directeurs d'entreprises d'économie sociale en services à domicile de la Montérégie (CARDÉSÉDOM) a sollicité et reçu l'appui de la CRÉ Montérégie Est dans leurs démarches auprès du gouvernement afin que ce dernier revoie, de façon importante, l'ensemble du financement accordé (incluant le programme PEFSAD). Ce financement permettra aux entreprises de répondre adéquatement aux mandats qui leur sont confiés et assurer une pérennité de leur service à court, moyen et long terme. D'autre part, la CRÉ demandait au gouvernement de prendre en considération les propositions des solutions apportées par le Cartel en plus de reconnaître les entreprises d'économie sociale en aide à domicile comme des entreprises offrant des services essentiels, et ce, dans un contexte où les besoins de la population vieillissante sont de plus en plus omniprésents.



Modification du schéma d'aménagement et de développement – Avis de la CMM

Le conseil d'administration de la CRÉ a appuyé la MRC du Haut-Richelieu dans ses démarches auprès du ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR) afin de faire modifier les pouvoirs de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). En effet, la CMM laissait entendre que toute modification du schéma d'aménagement et de développement de la MRC pouvant entrer en concurrence avec les orientations établies par la CMM à son schéma métropolitain d'aménagement et de développement nécessiterait une justification de la MRC.

Projet de pipeline Saint-Laurent de la compagnie Ultramar

En décembre 2005, la CRÉ apprenait que la compagnie Ultramar avait déterminé un tracé pour son projet de pipeline reliant la raffinerie de Lévis à son terminal de Montréal-Est, lequel traverse le boisé de Verchères en passant par les territoires de Sainte-Julie, Saint-Amable, Varennes, Saint-Mathieu-de-Beloeil et Saint-Charles-sur-Richelieu.

Étant donné que le tracé s'inscrivait à l'intérieur d'une zone de protection au niveau du schéma d'aménagement de la MRC de La Vallée-du-Richelieu et que celui de la MRC de Lajemmerais privilégiait l'utilisation des réseaux d'utilité publique à usage multiple et qu'il protégeait les érablières et forêts sous aménagement, la CRÉ a convenu d'appuyer leurs démarches auprès des instances concernées. Ainsi, la résolution demandait à la compagnie Ultramar, en collaboration avec Hydro-Québec, de minimiser tout empiètement dans les boisés en respectant le Règlement de contrôle intérimaire (RCI) de la MRC de Lajemmerais ainsi que le schéma d'aménagement de la MRC de La Vallée-du-Richelieu. La CRÉ demandait également de démontrer que le tracé suggéré est celui qui minimise les effets négatifs sur le développement, l'environnement et le boisé de Verchères. On demandait également à Ultramar de tenir compte des problématiques particulières du tracé retenu sur les territoires des MRC de Lajemmerais et de La Vallée-du-Richelieu.

Appui à des projets

Projet de loi 86 sur l'accès aux documents des organismes publics

En juin 2005, la CRÉ Montérégie Est apprenait que le projet de loi 86 envisageait expressément que les CLD soient assimilés à un organisme public et par conséquent, soient assujettis à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Dans ce cadre, la CRÉ a donné son appui au mémoire présenté par le Conseil économique du Haut-Richelieu qui demandait au gouvernement du Québec que les CLD soient soustraits de l'application de la loi 86 pour les volets relatifs à l'assujettissement à un organisme public et celui de l'accès à l'information, et ce, en raison des implications financières importantes et des bénéfices restreints qui en découleraient.

CLD Haute-Yamaska Pôle électronique ACCORD

Le Plan quinquennal de développement durable (PQDD) de la CRÉ Montérégie Est reconnaît le programme ACCORD et par le fait même, le créneau d'excellence de la microélectronique. C'est pourquoi la CRÉ a soutenu la candidature de la MRC de La Haute-Yamaska pour l'éventuelle mise en place, sur son territoire, d'un organisme voué au développement du secteur des composantes en microélectronique.

Société St-Jean-Baptiste

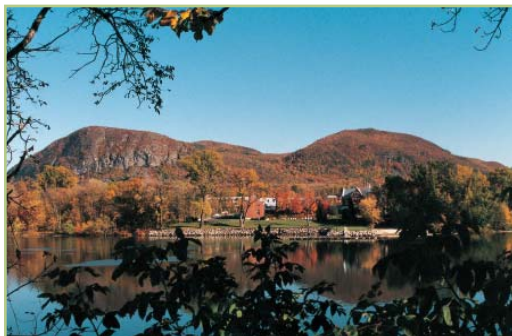
La Société Saint-Jean-Baptiste Richelieu/Yamaska a adressé à la CRÉ une demande d'appui financier dans le cadre du Gala mérite en histoire. Cette activité visait à susciter l'intérêt, le goût et la connaissance de l'histoire auprès des jeunes ainsi qu'à souligner de façon tangible le travail des élèves méritants. La CRÉ a donc participé à l'octroi d'une bourse de 100 \$ à un étudiant qui a obtenu 100 % à l'examen d'histoire du secondaire IV de juin 2005.

Maison régionale du tourisme et du terroir

La CRÉ a appuyé la MRC de La Haute-Yamaska dans sa demande d'aide financière au Fonds sur l'infrastructure municipale-rurale (FIMR). Cette aide financière servira à revitaliser la halte routière à la sortie 68 de l'autoroute 10 qui est actuellement désuète et qui présente de nombreuses lacunes structurelles. Le projet vise entre autres à construire une maison du tourisme avec des aires de services et d'accueil pour les visiteurs et les touristes, à construire une maison du terroir attenante, faisant la vente et la promotion des produits fermiers, fruits et légumes en plus d'aménager une aire de stationnement, aire de repos, ainsi que des blocs sanitaires pour les touristes.

Candidature de la Ville de Mont-Saint-Hilaire dans le cadre du programme « Capitales culturelles du Canada

Une des stratégies du Plan quinquennal de développement durable (PQDD) de la CRÉ Montérégie Est consiste à soutenir les initiatives mises en place dans le secteur culturel. C'est pourquoi le conseil d'administration a décidé d'appuyer la mise en candidature de la ville de Mont-Saint-Hilaire auprès de Patrimoine Canadien dans le cadre du programme « Capitales culturelles du Canada ». En effet, la CRÉ a considéré l'engagement constant de la ville envers les arts et la culture à travers de nombreuses réalisations, la présence de plusieurs institutions culturelles dont le Musée d'art de Mont-Saint-Hilaire, la Maison Paul-Émile Borduas et la Maison des Cultures amérindiennes ainsi que sa volonté de protéger et mettre en valeur le patrimoine bâti.



Concertation sectorielle

Participation des aîné(e)s au développement du Québec

La CRÉ s'est vu confier le mandat de soutenir le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine dans l'organisation d'une consultation régionale relative à la participation des aîné(e)s au développement du Québec en vue de réaliser un plan d'action à cet égard.

Cette consultation, inscrite dans le suivi du Forum des générations qui s'est tenu à l'automne 2004 sur l'ensemble du territoire québécois, a permis d'identifier neuf priorités gouvernementales. L'une d'entre elles poursuivait l'objectif de favoriser la pleine participation des aîné(e)s au développement du Québec. Dans cette optique, le gouvernement a créé un comité dont le mandat consistait à proposer des pistes de solution qui allaient permettre l'utilisation des capacités et des expériences des aîné(e)s, ainsi que d'améliorer les perceptions à leur égard.

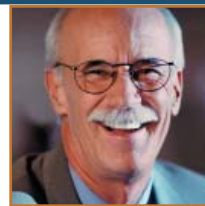
Finalement, une dernière consultation publique a eu lieu à Québec en avril 2005 au terme de laquelle un rapport a été rendu public en octobre de la même année. Celui-ci dressait un portrait de la situation des aîné(e)s au Québec. Des orientations ministérielles devraient découler de ce rapport au cours de l'année 2006.

Colloque sur le développement des pistes cyclables en Montérégie

Le colloque sur le développement des pistes cyclables en Montérégie s'est tenu le 1er avril 2005. Lors de cet événement, trois tronçons de pistes cyclables ont été retenus, soit le corridor fluvial Beauharnois-Varennes-Sorel, le corridor Estrie-États-Unis, ainsi que le pôle Richelieu. Le conseil d'administration de la CRÉ a reconnu, par voix de résolution, les priorités retenues lors de ce colloque.

Rapport d'enquête sur les services existants pour les enfants 0-5 ans et leur famille

Ce rapport, entamé par le CRDM et confié à la CRÉ suite à l'abolition de ce dernier, est le résultat d'une enquête faisant état des services offerts par les services de garde régis et par les organismes communautaires pour les enfants 0-4 ans et leur famille en Montérégie. Toutefois, en raison du découpage territorial de la région, le rapport a été retravaillé pour livrer un rapport sur la base territoriale des CRÉ. Cette modification a entraîné des frais supplémentaires pour la CRÉ qui n'avait plus les fonds nécessaires pour permettre l'impression et la diffusion dudit rapport. Toutefois, le montage financier étant complété, il sera possible d'imprimer et de diffuser le rapport à l'été 2006.



Consultation sur la politique de gestion des forêts

Le ministre des Ressources naturelles et de la Faune, M. Pierre Corbeil, rencontre, au terme de sa tournée des régions forestières du Québec, les intervenants du milieu forestier et du développement économique des régions de l'Estrie, de la Montérégie et du Centre-du-Québec afin d'échanger sur l'avenir du secteur forestier. Ces régions disposent d'un grand potentiel forestier. La baisse de la possibilité ligneuse en forêt publique pourrait entraîner une hausse de la demande pour la forêt privée. En ce sens, certaines recommandations de la Commission Coulombe pourraient être mises de l'avant, notamment la sylviculture intensive ainsi que la réhabilitation de la forêt feuillue. Le ministre a également démontré de l'ouverture pour que la CRÉ puisse travailler en étroite collaboration avec l'Agence forestière de la Montérégie afin de mettre en place une commission forestière et développer des projets en partenariat.

Par ailleurs, le budget attribué au Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier-Volet II représente un montant de 850 000 \$ pour la Montérégie.

Problématique des véhicules hors route - VHR



En juin 2005, un rapport de concertation sur l'usage et la pratique des véhicules hors route a été présenté à madame Julie Boulet, ministre déléguée aux Transports. Pour ce faire, la CRÉ a mis en place un groupe de travail afin de développer une réflexion, en concertation avec diverses personnes

intervenant dans ce secteur d'activité, dans le but de définir les éléments problématiques reliés à cette pratique et de trouver des pistes de solution communes.

Face à l'étendue du réseau et des nombreux sentiers pour les véhicules hors route sur le territoire de la CRÉ, plusieurs problématiques ont été soulevées, lesquelles ont été divisées en cinq grands champs d'intervention tels que la sécurité publique, l'environnement, les terres agricoles, le bruit et la sensibilisation et l'information.

Lors du dépôt du rapport, le ministre a tenu à souligner la pertinence des pistes de solution et des recommandations de la CRÉ. Ainsi, la portée de ce rapport de concertation a contribué aux décisions ministérielles face à la pratique et à l'usage des véhicules hors route. Finalement, à la suite des consultations publiques, le gouvernement du Québec a procédé à l'adoption du projet de loi no 9 qui est caractérisée principalement par la mise en place, au cours de l'année 2006, de tables de concertation régionale.

Consultation publique sur la Stratégie d'action jeunesse

Le gouvernement du Québec a fait de la jeunesse une priorité. D'emblée, la CRÉ Montérégie Est s'est positionnée, par voix de résolution, sur le mémoire de la Table de concertation des Forums jeunesse régionaux du Québec en appuyant les propositions apportées.



D'autre part, la CRÉ a initié, sur le territoire, deux consultations publiques en octobre 2005, et ce, au sein de deux groupes distincts. La première consultation a été réalisée au sein d'un groupe d'étudiants et d'étudiantes du Cégep de St-Jean-sur-Richelieu dans le cadre du cours de formation intitulé : La vie politique au Québec et au Canada. Le second

groupe a été caractérisé par la participation de partenaires du milieu intervenant dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'intervention et de l'insertion socioprofessionnelle et du marché du travail ainsi que le Forum jeunesse de la Montérégie.

Ces consultations avaient pour objectif de répondre aux questions proposées dans le document de consultation « Stratégie d'action jeunesse 2005-2008 » selon les cinq orientations et, par le fait même, d'identifier, en Montérégie Est, les principaux enjeux reliés à la jeunesse.

À la lumière des éléments recueillis, deux rapports de concertation ont été produits incluant des pistes de solution et des recommandations favorisant principalement la concertation, le partenariat, la communication, la coordination des projets locaux et régionaux et le développement à long terme d'initiatives portant sur la jeunesse entre les divers ministères et partenaires du milieu. Ces rapports ont été acheminés au premier ministre du Québec ainsi qu'à tous les partenaires de la CRÉ. Finalement, suite aux nombreux dépôts des rapports régionaux, le gouvernement du Québec a rendu public sa nouvelle Stratégie d'action jeunesse 2006-2009, qui représente, pour les jeunes du Québec, de nouveaux investissements évalués à plus de 110 millions de dollars.

Concertation sur les CPE

Suite à l'adoption du projet de loi 124 sur les services de garde éducatifs à l'enfance, la ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, Mme Carole Théberge, a mis sur pied un groupe de travail. Dans ce cadre, la CRÉ a été conviée à une rencontre afin d'émettre ses commentaires et recommandations sur la mise en place des bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial. Par le fait même, la CRÉ a été appelée à se pencher sur le nombre et les limites territoriales desdits bureaux sur son territoire. Ainsi, suite aux recommandations de la CRÉ, le nombre initial de neuf bureaux a été augmenté à 13. Au total, il y aura 163 bureaux coordonnateurs au Québec, soit 37 de plus que ce qui était prévu à l'origine.

Dossier de la production porcine

Avec la levée du moratoire du gouvernement du Québec sur la production porcine en décembre 2005, la CRÉ a été interpellée pour agir rapidement dans ce dossier complexe, et ce, afin de soutenir à la fois la population, les villes et les municipalités touchées par l'implantation de méga-porcherie dans le bassin versant de la rivière Richelieu. Il va sans dire que ce type de production a suscité une vive réticence au sein de la collectivité puisque malgré les consultations publiques, les mémoires et les recommandations du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), la levée du moratoire a eu lieu.

Face à ce constat, l'implication de la CRÉ s'est traduite par une résolution officielle demandant au gouvernement du Québec de revoir les dispositions relatives à la production porcine, de rendre publique l'émission des certificats d'autorisation ainsi que toutes les études réalisées à ce jour sur la qualité de l'eau des rivières Richelieu et Yamaska. On demandait également au gouvernement québécois d'étudier les différentes avenues afin de rendre plus accessibles les nouvelles technologies à l'égard de la disposition du lisier, et ce, en fonction des principes du développement durable conformément au plan quinquennal de la CRÉ.

Régions centrales vs régions ressources

La Stratégie de développement économique des régions ressources, introduite lors du dépôt du Budget du Québec 2001-2002, mettait en vigueur deux mesures fiscales particulières à l'intention des entreprises des régions ressources, soit une exonération de l'impôt pour les PME manufacturières et d'autre part, un crédit d'impôt remboursable sur les activités de transformation. La première mesure est caractérisée par un congé fiscal de 100 % sur l'impôt sur le revenu du Québec, sur la taxe sur le capital et la taxe générale sur la masse salariale dont le capital versé est plus de 10 millions de dollars. Ce congé fiscal se termine le 31 décembre 2010. Par ailleurs, la deuxième mesure est un crédit d'impôt remboursable égal à 40 % s'appliquant sur les salaires des nouveaux employés pendant une durée maximale de cinq ans lié aux activités de transformation et de la fabrication des ressources.

Ces mesures actuelles accordées aux entreprises des régions ressources ont un impact direct sur les entreprises des régions centrales du Québec. Depuis plus d'un an maintenant, des dirigeants d'entreprises manufacturières des régions de Chaudière-Appalaches, de Lanaudière, de Québec, de l'Estrie, de la Montérégie, etc., ont constaté une réduction de leur capacité concurrentielle, des pertes de contrats et d'emplois, ce qui a pour effet une précarisation de ces entreprises. Face à ce constat, les dirigeants et les organisations des régions centrales réclament du gouvernement du Québec une réévaluation de ces mesures d'aide qui déstabilisent le marché, qui se fait au détriment de leurs régions et qui contribuent qu'à déplacer des emplois. La CRÉ travaille activement sur ce dossier socioéconomique en collaboration avec les autres régions centrales touchées par ces mesures.

Programme de soutien aux manifestations culturelles de la jeune relève amateur

En tant qu'organisme porteur, Loisir et Sport Montérégie est désigné par le ministère de la Culture et des Communications pour promouvoir et coordonner régionalement le présent programme d'aide financière. Celui-ci soutient des organismes pour la réalisation de manifestations qui servent de tremplin aux jeunes adeptes du loisir culturel en favorisant l'éclosion de jeunes talents québécois. Le programme dispose d'une enveloppe globale de 15 315 \$ dont une somme est destinée à la coordination. Le montant destiné au financement des projets est de 13 400 \$.

La CRÉ de la Montérégie Est a été invitée à participer au processus de sélection et de priorisation des projets. La CRÉ n'est impliquée d'aucune façon dans le financement de ces projets.

Volet régional / 2005-2006

Organisme	Titre du projet	Montant demandé	Montant octroyé	Lieu de réalisation
Fondation Laurence Alexander	Découvertes culturelles 12-30 ans	2 800 \$	1 400 \$	Coteau-du-Lac (Ouest)
Beauharnois, une place dans l'avenir	L'histoire raconte...	1 400 \$	1 400 \$	Beauharnois (Ouest)
Maison des jeunes de Boucherville	Vendredi Rock	1 500 \$	1 500 \$	Boucherville (Longueuil)
Le théâtre chantant	L'Auberge du cheval blanc de Ralph Benatski	2 820 \$	2 386 \$	Saint-Lambert (Longueuil)
Société pour la promotion d'événements culturels du Haut-Richelieu (SPEC)	L'encart shows de la scène local inséré dans la revue l'Entracte	3 000 \$	2 000 \$	Haut-Richelieu (Est)
Maison des jeunes de St-Marc	Je prends pART à la Manif	2 010 \$	1 500 \$	Saint-Marc-sur-Richelieu (Est)
Loisirs Ste-Cécile Inc.	Festivart Milton	1 500 \$	1 000 \$	Ste-Cécile de Milton (Est)
Le Moulin de Nelsonville	Sur la scène Davignon on Stage	3 000 \$	2 214 \$	Cowansville (Est)
TOTAL	8 projets	18 030 \$	13 400 \$	

Analyse et acceptation de 8 projets totalisant 13 400 \$, dont 4 projets en Montérégie Est

Répartition par territoire de CRÉ

Territoire	Nombre de projets	Montant octroyé	%
Longueuil	2	3 886 \$	29
Montérégie Est	4	6 714 \$	50
Vallée du Haut-Saint-Laurent	2	2 800 \$	21
TOTAL	8	13 400 \$	100



Programme de soutien au développement sport et activité physique Richelieu-Yamaska 2005-2006

Loisir et Sport Montérégie, par l'entremise du Comité Sport et Activité Physique Richelieu-Yamaska, soutient, via ce programme, les initiatives de ses partenaires dans le développement du sport et de l'activité physique du territoire. Les projets admissibles concernent soit le démarrage de nouvelles équipes sportives, de ligues ou d'associations, soit pour l'organisation d'événements favorisant la promotion de l'activité physique, et finalement pour la formation d'entraîneurs ou d'officiels. Le programme dispose d'une enveloppe globale de 16 000 \$.

La CRÉ de la Montérégie Est a été invitée à participer au processus de sélection et de priorisation des projets. La CRÉ n'est impliquée d'aucune façon dans le financement de ces projets.

22 projets financés dans 12 municipalités
Montant demandé : 22 525 \$ • Investissement total : 142 233 \$ • Total émis : 16 000 \$

Liste des projets honorés

Sport	Organisme demandeur	Municipalité	Description	Montant émis
Baseball	Baseball Mineur Granby	Granby	Cliniques de perfectionnement des joueurs élités par des formateurs du Sport Étude tel Alex Acostineau.	500 \$
Golf	Inter golf	Granby	Faciliter l'accès au golf pour les jeunes de la région en les initiant dans les écoles.	750 \$
Vélo de Montagne	Événements sportifs Bromont	Bromont	Organiser une étape de la Coupe du Québec et de la coupe Canada en vélo de montagne. Près de 1000 participants sont attendus.	1 000 \$
Jeux du Québec régionaux	Ville de Farnham	Farnham	Organisation d'une finale régionale centralisée des Jeux du Québec, hiver 2006. 15 disciplines au programme, prévoit recevoir 750 athlètes.	1 300 \$
Jeux Olympiques Spéciaux	Jeunesse athlétique Waterloo Shefford	Waterloo	Démarrage d'une équipe d'athlétisme pour les athlètes souffrant d'une déficience intellectuelle. Initier des jeunes afin d'inclure une catégorie JOS à la finale régionale d'athlétisme été 2006 et éventuellement, participer aux Jeux de Sept-Iles été 2007.	1 000 \$
Volleyball	Association de volleyball Richelieu-Yamaska	Granby	Promouvoir et développer le volleyball dans la région.	1 000 \$
Curling	Club de curling Aurèle-Racine	Sorel-Tracy	Organisation du tournoi junior québécois en curling.	800 \$
Volleyball	Club de volleyball Hybride	Sorel-Tracy	Formation des entraîneurs et d'officiels afin de faciliter l'organisation de tournois sur le territoire.	500 \$
Hockey	École secondaire Bernard-Gariépy	Sorel-Tracy	Formation d'arbitres en hockey sur glace par des cours parascolaires. L'objectif est d'augmenter le nombre d'arbitres pour l'ARHBR.	1 000 \$
Soccer	Service des loisirs de St-Marcel	St-Marcel	Formation d'entraîneurs et d'officiels afin de remplir les exigences de la ligue des Patriotes du Bas-Richelieu.	500 \$
Soccer	Service des loisirs de Massueville	Massueville	Création d'une équipe de soccer pour intégrer la ligue des Patriotes du Bas-Richelieu. Ce sport n'est plus pratiqué dans le village depuis 5 ans.	500 \$
Sports cyclistes	Association régionale de cyclisme	Contrecoeur	Démarrer une association régionale des sports cyclistes qui comprend le vélo de montagne, le vélo de route, la piste et le BMX.	400 \$
Quilles	Association régionale de Quilles	Sorel-Tracy	Perfectionnement des entraîneurs (12) niveaux 1-2-3.	1 000 \$
Athlétisme	Polyvalent Robert-Ouimet	Acton Vale	Démarrage d'un club d'athlétisme de niveau compétitif, scolaire et civil.	500 \$
Athlétisme	Club d'athlétisme parascolaire d'Ozias Leduc	Mont-St-Hilaire	Démarrer un club d'athlétisme de niveau compétitif, scolaire et civil.	500 \$
Badminton	Club Badminton Élite Les Lauréats	St-Hyacinthe	Démarrage d'un club civil régional ayant pour mandat de développer l'élite et l'excellence en badminton.	750 \$
Baseball	Baseball Richelieu	Longueuil	Formation d'arbitres pour le territoire Richelieu-Yamaska.	500 \$
Basketball	Association régionale de basketball Richelieu-Yamaska	St-Hyacinthe	Mise sur pied de l'Association régionale de basketball Richelieu-Yamaska.	1 000 \$
Cyclisme sur route	Vélo-Club	St-Hyacinthe	Démarrage d'un club de cyclisme sur route d'élite amateur.	500 \$
Multi-Sports	Jeunes en Santé	St-Hyacinthe	Organiser des finales locales afin de permettre aux jeunes de la Commission scolaire de St-Hyacinthe de participer aux finales régionales de Farnham.	500 \$
Nage synchro	Club de nage synchronisée Les Vestales	St-Hyacinthe	Formation des entraîneurs : 3 niveaux 3 techniques et 1 niveau 3 théoriques	500 \$
Ski de fond	Club de ski de fond Montéréski	St-Hyacinthe	Démarrage d'un club de ski de fond sur le territoire Richelieu-Yamaska. Prog. Jack Rabbit et Jeannot Lapin.	1000 \$

Communication et représentation

Nouveau portail internet

En plus de son logo et de son slogan, la CRÉ Montérégie Est s'est donnée, au cours de l'année, une autre image de marque tel qu'un portail Internet. Celui-ci lui confère une large visibilité par ce médium du monde virtuel des technologies de l'information puisqu'il constitue un outil de communication des plus précieux qui tire sa force par sa capacité d'aller au-delà des frontières.

L'objectif premier de ce portail consiste à offrir une vitrine à l'image du territoire tout en étant un outil convivial, performant, dynamique et d'actualité. Aussi, il se veut une vitrine régionale avec un contenu crédible et enrichissant ainsi qu'un visuel de qualité supérieure capable d'informer, d'une part, les internautes sur les caractéristiques propres à la région et, d'autre part, un outil promotionnel capable de générer des opportunités de développement. Ce portail est, en fait, le reflet de l'engagement de la CRÉ en matière de concertation et de développement, et ce, en synergie avec les différentes instances et organisations du milieu afin de favoriser le développement économique, social, touristique, culturel, environnemental, industriel, éducationnel et plus encore, au sein du territoire de la Montérégie Est.

En ce sens, ce portail permet aux internautes de trouver des informations pertinentes, d'entrer en communication avec les organisations et d'obtenir rapidement des documents spécifiques, lesquels ont été produits par la CRÉ et ses partenaires. Depuis son lancement en avril dernier, plus de 5 000 internautes ont visité le site de la CRÉ Montérégie Est.

Bonne visite...www.monteregie-est.org

Représentation

Association touristique régionale de la Montérégie (ATRM)

Comité condition féminine en développement régional de la Montérégie (CCFDRM)

Comité consultatif communautaire d'Aéroports de Montréal (ADM)

Comité d'analyse de projets - Fonds de développement de l'offre touristique de l'Estrie (FDOT)

Comité de gestion de l'entente spécifique en culture

Comité de pilotage et Comité d'analyse des projets du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (PMVRMF) - Volet II

Comité du bilan scientifique de Valotech

Comité transfrontalier des Fêtes du 400e de 2009

Conférence administrative régionale (CAR)

Conseil d'administration de la Corporation Fonds d'aide à l'entreprise (FAE)

Conseil d'administration du Conseil de développement du bioalimentaire de la Montérégie (CDBM)

Conseil d'administration du Service d'exportation Montérégie Est

Fonds d'investissement et de développement économique pour les entrepreneures de la Montérégie (Fonds IDÉE)

Rencontre des chefs de la délégation québécoise

Réseau des élues municipales de la Montérégie Est (RÉMME)

Réseau montréalais des organismes non traditionnels (RMONT)

Réseau québécois de développement social (RQDS)

Réseau québécois des intervenants régionaux en paysage

Réseau régional de services-conseils agricoles

Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie (TCGFM)

Table des partenaires de la délégation québécoise en agroalimentaire

Table des partenaires en immigration

Table Québec-Régions

Table régionale de concertation en recherche, développement et transfert technologique forestier de la Montérégie

Université de Sherbrooke/Assemblée générale annuelle





Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Montérégie Est

325, boul. Raymond-Dupuis, 2e étage, bureau 200
Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3H 5H6

Téléphone : 450-446-6491 Télécopieur : 450-446-1942

Site internet: www.monteregie-est.org Courriel : info@monteregie-est.org